

ÉTÉ 2019

Le Touvet *mag*

BULETIN MUNICIPAL



DOSSIER

Les grands travaux de l'été

Regards sur... page 28

VOS DÉMARCHES EN LIGNE



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3^e adjoint, délégation vie associative.

Dominique GUILLON, 4^e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile OUDJAOUDI, 5^e adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - **Fax** 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi,

au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant,

au 04 76 71 72 46.

La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Yannick Delmas, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2^e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordonnateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Notaire-conseil

Maitre Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le mardi

Rappel : **merci de sortir votre bac la veille du ramassage**

Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

Fermée pour travaux depuis février 2019 pour 1 an

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). **Tél.** 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes. www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véoila : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

Tandis que je vous adresse ces mots, les « bleues » poursuivent une belle ascension dans la coupe du monde de football féminin en accédant aux quarts de finale. La fréquentation de nos stades n'est sûrement pas un hasard et nous ne pouvons que les remercier de l'enthousiasme national qu'elles suscitent. Au Touvet aussi, les résultats sportifs de cette saison sont à la hauteur. De belles performances en judo, en rugby... Autant de signes de reconnaissance du dynamisme de nos associations et de satisfaction pour l'investissement de tous, bénévoles, éducateurs, élus. Le développement des terrains de sport au Bresson était une priorité. Le bel engagement de toutes nos associations nous pousse à accélérer plus encore le développement de nos équipements sportifs.

Comme vous avez pu le constater un certain nombre de chantiers ont démarré au printemps et vont se poursuivre cet été. Des chantiers annoncés de longue date, qui s'engagent, en tout cas des projets qui avancent. Certains peuvent générer des désagréments cet été. C'est pourquoi nous avons souhaité détailler les échéances, le début des travaux et les délais, pour vous informer au plus près de la réalité des chantiers en cours. C'est le dossier que nous vous invitons à découvrir dans ce magazine d'été.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, de passer un bel été.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3

À NOTER / ÉDITO

4-11

DOSSIER

Les grands travaux de l'été

12-14

SOLIDARITÉS

15-19

VIE DE LA COMMUNE

20-22

ENVIRONNEMENT

23

PANORAMA INSTITUTIONNEL

24-25

CONSEIL MUNICIPAL

26

EXPRESSIONS POLITIQUES

27

ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES

28

REGARDS SUR...

Vos démarches en ligne

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau, Nicole Wilczynska

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 800 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

Des chantiers qui s'engagent

Pour sécuriser la RD29

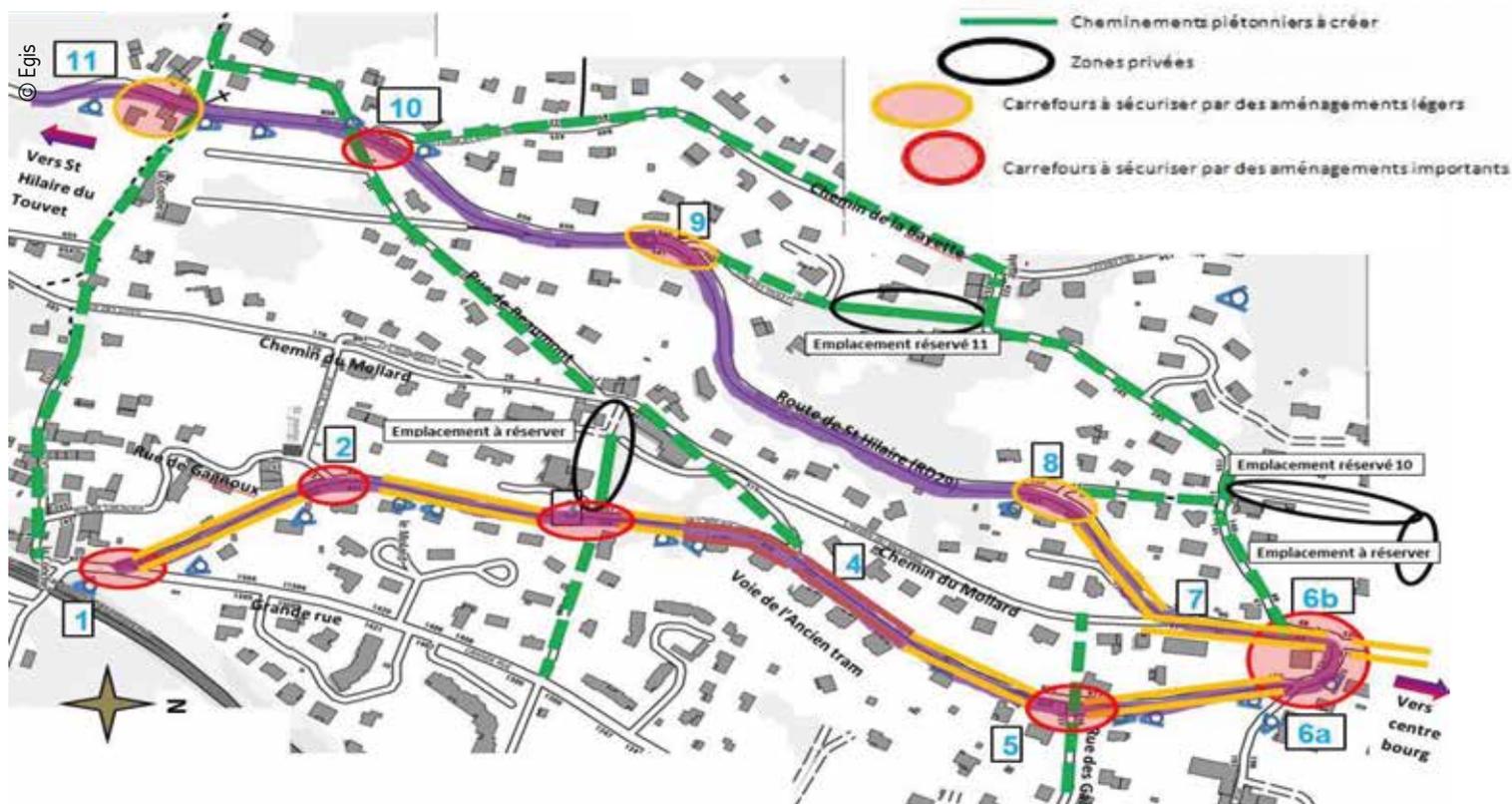
Durée 1 mois, du 24 juin au 15 juillet

Depuis plusieurs années, les habitants du Touvet signalent des difficultés de circulation sur la RD29, de la Conche à la Combe en passant par la rue de l'ancien tram. Ainsi une étude d'aménagement a été réalisée, par le cabinet Egis en 2014, avec des objectifs de sécurisation, de diminution de la vitesse et de possibilités de déplacements piétons fixés par la commune. Présentée lors de trois réunions de quartier de 2015 à 2018 à la Combe, à la Conche et rue de la Charrière, cette étude a été

précédée de comptabilisations de vitesses en plusieurs points stratégiques de la RD29.

La RD29 est une voie départementale supportant d'importantes contraintes. Son aménagement est soumis à l'accord du Département. Les travaux définissent huit secteurs du hameau de la Combe au carrefour de la Conche. En fonction de la priorité retenue et des possibilités techniques identifiées, il s'agit d'aménagements légers (marquages au sol, :

trique...) ou plus importants (bourrelets, rond-point, trottoirs...). Les piétons sont engagés à utiliser des espaces de rabattement en divers points pour éviter au maximum d'emprunter une voirie qui ne peut que faiblement être sécurisée. Les solutions développent des itinéraires piétons pour contourner la RD29, avec des passages à talon existants ou par de nouveaux cheminements à créer.



Les travaux ont débuté le 24 juin pour une durée d'environ 3 semaines.

La première tranche de travaux concerne l'entrée dans la commune sur la RD29, à la Combe :

- Création d'un séparateur de voie (peinture ou béton)
- Mise en place de bordures de part et d'autre sans rétrécir la largeur
- Pose de bandes rugueuses et/ou enrobé de couleur pour signaler l'entrée dans le hameau
- Marquage au sol

La deuxième au croisement entre la RD29 et la rue de Beaumont :

- Mise en place de bordures
- Création d'îlots de séparation en amont et aval du carrefour
- Mise en place d'un miroir en face de la sortie de la rue de Beaumont
- Création de places de stationnements à côté du chemin

Et les deux suivantes se situent au niveau des Terrasses de la Bayette et du lotissement des violettes :

- Marquage ostentatoire au sol
- Renforcement de la signalisation de police

Les travaux de marquage au sol et la pose des panneaux de signalisation routière se feront lors de la seconde quinzaine de juillet.



Un courrier a été distribué à l'ensemble des riverains concernés et une information sera dispensée sur place par les

entreprises retenues pour l'exécution des travaux.

D'autres tranches de travaux (carrefour de la Charrière, rue de l'Ancien tram...) sont prévues dans un second temps.

RD29

24 JUIN - 15 JUILLET



1 MOIS



81 286 €

Des enfouissements de réseaux dans les hameaux

A la Frette

Durée : 3 mois, du 24 juin au 24 septembre.

De fin juin à septembre, la commune réalise des travaux d'enfouissement des réseaux aériens Orange, Enedis et d'éclairage public.

Parallèlement la communauté de communes crée un réseau d'assainissement pour relier les habitations situées Chemin de la Frette au réseau d'assainissement collectif. Le montant des travaux s'élève à 100 000€ environ.

Au mois d'octobre, Enedis et Orange procèdent au retrait des mâts et des câbles aériens.



Disposition de 5 nouveaux mâts d'éclairage public

La Frette

24 juin - 24 septembre



3 MOIS



200 000 €

Un courrier d'information a été envoyé aux riverains dans le courant du mois de juin et une réunion d'information s'est tenue sur le site avec les entreprises retenues le 17 juin.



Ainsi, de fin juin à début août, les interventions ont lieu chemin de la Frette en partant de la route départementale et en remontant vers la jonction avec la montée du Baron des Adrets. Pendant ces travaux, du 10 juillet au 9 août, la circulation dans la partie haute du chemin de la Frette (au-dessus du bassin) sera impossible. Une déviation sera mise en place par le chemin des Châdeaux.

Puis, par la suite, de fin août à fin septembre, les travaux se poursuivent du chemin de la Frette, depuis le bassin, jusqu'à la jonction entre la rue Mire et le chemin des Noyers.



Modèle retenu, à l'identique du renouvellement engagé par la commune.

Au Vivier

Durée 11 semaines du 25 juin au 6 septembre

Du 25 juin à début septembre, c'est au Vivier que la commune procède à l'enfouissement des réseaux secs, tant pour l'éclairage public que pour les réseaux de téléphonie et électriques. Il s'agit d'une première tranche de travaux depuis la rue des cascades jusqu'à la rue des Fontaines.

Ce chantier va provoquer des contraintes fortes en terme de circulation puisque le Chemin du Vivier sera fermé par tronçon à la circulation. De façon temporaire, le chemin qui relie la rue de la Cascade à la rue du Vivier sera donc autorisé à la circulation pour rejoindre le cœur du hameau. Par ailleurs les entreprises ont reçu comme consignes de rendre tout le hameau à la circulation pour les week-end.

| | |
|--|---|
| Vivier 25 juin - 6 septembre | |
|  11 SEMAINES |  95 000 € |



A l'automne, Enedis et Orange procèdent au retrait des mâts et des câbles aériens.

Implantations de 4 nouveaux mâts d'éclairage public



Un aménagement pourrait être réalisé, conformément à une étude rendue par le cabinet Vial pour la commune. Ces travaux permettraient de répondre aux interrogations des habitants du hameau, pour créer un

Parallèlement Enedis procède au renforcement des postes électriques, devenus un peu limités en capacité, compte tenu du développement du hameau. Un courrier d'information a été envoyé aux

riverains dans le courant du mois de juin et une réunion d'information s'est tenu sur le site avec les entreprises le 20 juin.

point d'apports volontaire de déchets vers le transformateur ERDF, créer des places de stationnement et sécuriser le muret bordant le chemin du Vivier.

De réfection de toiture à l'école la Touveline

Durée : 6 semaines, du 8 juillet au 10 août

Depuis 2004, date de l'ouverture de la nouvelle école maternelle, le bâtiment connaît des infiltrations par le toit. Après quelques années de procédures une réfection des « caniveaux » permettant le bon écoulement des eaux de pluie a été réalisée en 2009.

Mais les difficultés rencontrées encore récemment ont incité la commune à effectuer une reprise d'étanchéité de l'ensemble de la toiture du bâtiment. Il s'agit de travaux de zinguerie et des changements de fenêtres de toit. Elle sera suivie d'une remise en état des peintures, murs

et plafonds. La municipalité a demandé une prise en charge dans le cadre d'une procédure d'assurances. Le montant total de ce chantier s'élève à près de 70 000 € TTC.

Des chantiers qui avancent

Le parking à proximité du cimetière

Durée : 4 mois, du 15 avril à fin août 2019

La Communauté de communes et la commune se sont entendues pour créer une zone de stationnement, de covoiturage et de rabattement pour les transports collectifs, à proximité im-

médiaire de l'échangeur autoroutier et à la jonction de plusieurs lignes de bus. Ainsi, depuis le 15 avril, les engins de chantier sont en action et les travaux avancent selon le planning prévu.

Doté de 50 places, au démarrage, ce parking, en entrée de village, adopte une tonalité assez paysagère pour que le site soit attractif et que les futurs usagers y trouvent un certain confort.

En voiture tous les accès au parking se feront à partir de la route départementale 90 :

- En venant de Grenoble, à partir du rond-point, par un tourne à gauche. Cette solution a été demandée par le Département, gestionnaire de la voirie départementale 90.

- En venant de Chambéry, les voitures entrent aussi par la RD90, au-dessus du quai de stockage des bus.

- Depuis le centre du village, par la rue des Corvées les accès se font en empruntant la RD90, au-dessus du quai de stockage des bus. Le débouché par le haut du parking dans la rue des Corvées est exclusivement réservé aux sorties.



Pour amplifier le covoiturage et permettre à tous de pratiquer l'auto stop de façon sûre, une implantation « rézo pouce » sera positionnée dans l'alvéole de l'arrêt bus pour permettre aux conducteurs de s'arrêter en toute sécurité et aux auto-stoppeurs d'attendre sans danger.

Rezo pouce qu'est-ce que c'est ?

Rezo Pouce permet de se déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ». Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure souhaitée. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours

partants.



À pied les cheminements sont pensés, valorisés et sécurisés pour conduire aux arrêts de transports collectifs, aux services, aux bacs de déchets, mais aussi pour rejoindre le cimetière, la zone commerciale ou se déplacer dans la commune tout simplement. L'arrêt de transports est accessible en alvéole, en face du site. Il intègre un accès piéton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), avec une largeur et des revêtements adéquats, un traitement de l'îlot central, et 2 places PMR réservées sur le parking, à proximité de l'accès piéton.

Pour les vélos l'implantation en bas de parking d'une consigne à vélo sécurisée permettra de stocker son vélo pour la journée, pendant des temps d'attente ou de jonctions avec d'autres moyens de transport. L'analyse de la fréquentation de ces consignes permettra d'en rajouter si nécessaire.

L'éclairage du site comporte 12 mâts répartis sur l'ensemble du parking. Le modèle est en harmonie avec les mâts nouvellement implantés. Ils se substituent aux éclairages de bord de route. Les deux traversées piétonnes vont être dotées d'un éclairage renforcé, avec 4 lampadaires piétons, pour sécuriser plus encore les passages piétons traversants.

Pour les déchets, des containers aériens remplaceront les actuelles colonnes de tri avec des points d'apport volontaires pour les ordures ménagères, les journaux et les cartons, le tri et le verre. Ils seront positionnés vers la rue des Corvées. D'autres points d'apports volontaires seront, à terme, installés rue de la Priola et rue des Corvées, pour l'accès privilégié des riverains.

Le traitement paysager du site est primordial : la zone fleurie de rosiers a été préservée et sera amplifiée tout le long du mur du cimetière, des treilles végétales abriteront les voitures dont les essences doivent permettre d'apporter de l'ombre en été. La plantation des végétaux doit composer avec la rotation du soleil, les lieux d'implantation des essences et leur diversité en jouant sur les saisons. Par exemple seront choisis des sujets à fleurs au printemps, à feuillage intéressant à l'automne ; les fruitiers seront placés pour éviter la chute de fruits sur les voitures, etc. Les végétaux seront plutôt choisis de grande taille et, de façon générale, résistants à la sécheresse avec des essences locales ne nécessitant que peu d'entretien. En bordure de RD90 une barrière végétale interdira l'accès non réglementaire au parking.



Lampadaires piétons



A ce jour les travaux sont réalisés selon l'exécution suivante

Travaux réalisés

- | | | |
|---------------------------|--|------------------------------|
| - Terrassement : 100 % | - Constitution des plateformes : 100 % | - Démolition bordures : 60 % |
| - Réseau éclairage : 95 % | - Bordures quai bus : 100 % | - Tranchée réseaux : 10 % |

Et l'ouverture du parking devrait se faire au début du mois de septembre.

Transformation de l'ancienne bibliothèque au Clos Schmitt en centre aéré

Compte tenu du nombre d'enfants accueillis au centre aéré et de la nécessité de développer des espaces mutualisés pour les usages communaux et associatifs, l'ancien bâtiment de la bibliothèque est en cours de réhabilitation, sous le pilotage du Centre communal d'action sociale. Les travaux engagés en mars 2019 se poursuivent,

pour une fin de chantier prévue au début de l'année 2020.

Le calendrier prévisionnel de travaux a été modifié, et les 1^{ères} opérations ont pu débuter en mars 2019 avec une phase de désamiantage et se poursuivent conformément au planning établi avec les entreprises.

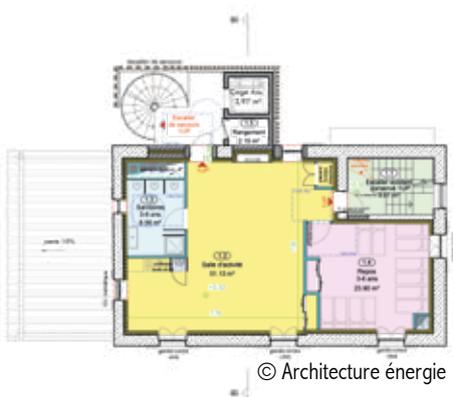
L'intégrité du bâtiment « historique » sera préservée avec quelques ouvertures créées ou modifiées. Les enduits de façades, à la chaux, doivent être entièrement repris en recherchant la teinte d'origine.



L'organisation du bâtiment à terme comporte trois niveaux :



Au rez-de-chaussée, de plain-pied avec le jardin, ce sont 94 m² existant et 29 m² créés qui accueillent un espace de réception, des vestiaires, des sanitaires, une salle d'activité et une cuisine.



Le 1^{er} étage est réservé aux 3 – 6 ans. L'accès principal se fait par l'escalier existant. Les étages sont également accessibles par un ascenseur extérieur. Un escalier extérieur est créé afin de permettre l'évacuation en cas d'incendie. La surface existante, réaménagée, de 94 m² comporte une salle d'activité, une salle de repos avec une isolation acoustique et des sanitaires adaptés aux enfants.



Le 2^e étage est polyvalent avec une surface réaménagée de 94 m², pour accueillir le centre de loisirs, les ados et un logement d'urgence. Le logement d'urgence est un T2 de 34 m², accessible par l'escalier extérieur créé qui est considéré comme une issue de secours pour la salle d'activité. D'une surface de 47 m², elle est séparée du logement par une cloison acoustique pour que la « cohabitation » soit supportable pour tous.



Le volume extérieur de circulation verticale comprend un ascenseur, un escalier de secours et des locaux techniques.

L'unité du volume est créée par une enveloppe en claustras bois verticales.

Malgré quelques petits imprévus, comme la découverte d'une cave à combler, le chantier se déroule dans les délais fixés. A ce stade les planchers sont démolis et la charpente est découverte. Le démontage total du toit doit intervenir prochainement. Les percements des portes et fenêtres sont en cours. Par sécurité les enfants du centre de loisirs, le groupe « ados » des vendredis jeunesse et les associations

utilisatrices occupent d'autres bâtiments de la commune depuis le 6 juin. Ils pourront revenir sur le site quand le toit et les planchers seront achevés. Les fondations intérieures en pieds de maçonnerie sont existantes à 85 %. Et les fondations de la cage d'ascenseur sont en cours de réalisation. Les panneaux photovoltaïques en toiture devraient être intégrés fin août, début septembre.

Les poses de planchers, de la charpente et de la toiture vont se succéder à compter de la première quinzaine du mois de juillet.

Et le désamiantage du bâtiment des Grapaloups avant sa démolition devrait se faire juste après les vacances de la Toussaint 2019.

Déchetterie

Durée : 1 an, du 4 février 2019 à février 2020

Afin d'améliorer le confort des utilisateurs, de répondre à l'évolution des usages et garantir les conditions de sécurité, une réhabilitation de la déchetterie du Touvet apparaissait indispensable. Elle permet d'étendre la surface du site et ainsi faire face à l'augmentation du volume de déchets collectés mais aussi de transférer l'aire de broyage associative, actuellement à Goncelin, au Touvet, ou encore d'améliorer la finesse du tri et de moderniser les conditions de collecte.

La nouvelle déchetterie comprendra un bâtiment technique regroupant un hangar, des locaux pour la recyclerie R de récup, un dépôt des déchets ménagers spéciaux (DMS) et des Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et un bureau pour les gardiens.

Des zones de récupération de compost et de récupération de broyat ainsi qu'une plateforme de broyage de déchets verts sont prévues. Un compacteur sera présent pour le bois, les ferrailles, les cartons et petits encombrants et les incinérables, une barrière levante permettra de réguler les accès par badge.

La sécurité du site et des usagers n'est pas oubliée avec une réorganisation de la circulation pour fluidifier le trafic et l'installation d'un système d'alarme et de vidéo-surveillance.



Les travaux suivent le planning prévu, le gros œuvre est en cours et a succédé à la phase de terrassement.



Au Bresson

Les travaux du terrain de foot « honneur » sont achevés. La surcharge d'activité de l'entreprise Sports & paysages n'a pas permis, comme prévu, de refaire le terrain d'entraînement du football. En accord avec le Président du club, c'est donc une réfection partielle qui est engagée le 25 juin, pour permettre de décompacter et de semer. La réfection totale du terrain se fera en avril 2020.

Pour le rugby les travaux de mise en place de l'arrosage automatique sur le grand terrain s'engagent, tout comme le regarnissage en herbe. Là encore la réfection totale du terrain se fera en avril 2020, après discussion avec le bureau du RCTP pour préserver la saison 2019-2020. Le terrain d'entraînement lui est achevé.



Fête de fin d'année pour la petite enfance

Toute l'année, l'équipe des Touve-tinous propose aux parents et aux enfants des moments qui sortent de l'ordinaire. Ils permettent aux enfants de s'épanouir et aux parents de partager avec l'équipe et les petits des moments

conviviaux qui créent du lien. Ainsi, après la traditionnelle Chasse aux oeufs début mai, un temps parents-enfants a eu lieu autour de l'exposition Lire à bébé. La fête des parents a réuni parents et enfants autour d'un goûter. Cette fête annuelle a

permis aux parents de revivre en images, à travers les photos, l'année de leur bambin. Cette nouvelle année au multi-accueil s'est achevée avec le pique-nique de fin d'année !



Les Grappaloups en mode vacances

Les inscriptions pour l'été sont en cours et l'accueil de loisirs ouvrira ses portes le 8 juillet, dès que celles de l'école se seront refermées, et ce jusqu'au 2 août. Pour des raisons de proximité avec le chantier en cours, l'ensemble des activités du centre de loisirs se déroule à l'école maternelle la « Touveline » cet été.

L'année scolaire achevée, les enfants ont présenté à leurs parents un spectacle de cirque et de musique, activités menées dans le cadre des plans « mercredi » ; un avant-goût du spectacle à venir programmé pour le festival

Place Libre le 30 août.

L'équipe d'animateurs propose cet été 4 séjours aux Écureuils de 6 ans révolus, aux Loups (7/9 ans), aux Ours (9/12 ans) et aux « ados » (à partir de 12 ans) :

- Camping à la Terrasse pour les Écureuils pour une première expérience sous la tente (1 nuit)
- Camping à la Terrasse pour les Loups pendant 2 nuits et des activités poneys
- Sortie avec des ânes pendant 3 jours dans la Chartreuse pour les ours
- Séjour en Ardèche pour le groupe des ados,

avec au programme canoë et visite de la grotte Chauvet entre autres. Vous retrouvez nos ados sur des stands lors d'événements communaux : n'hésitez pas à manger une barbe à papa, une pâtisserie et à participer à leurs lotos. Ils s'engagent et cherchent activement de l'argent pour financer – au moins partiellement - leurs projets.

Après la fermeture du 3 au 25 août, les Grappaloups ré-ouvrent le 26 août et préparent un spectacle de cirque pour le festival Place Libre. Ne les manquez pas le vendredi 30 août à 18h30, Place de l'école.

Plus d'info

Les accueils de loisirs intercommunaux de Saint Maximim et de Tencin sont ouverts tout l'été et accueillent vos enfants si vous le souhaitez. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la communauté de communes Le Grésivaudan, <https://www.le-gresivaudan.fr/49-accueils-de-loisirs.htm>



Élections du Conseil municipal d'enfants le 14 juin

10 élus composent ce nouveau conseil municipal. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont voté pour 5 garçons et 5 filles. Ont été élus :

- Léonard COSTA
- Pablo GIL
- Camille HUGONIN

- Cléo L'HULLIER
- Lila LE LAY
- Sagamore LYNN-MARTISONS
- Robin MONIN
- Mathieu PAYET
- Margaux TIXIER
- Manon WYGLEDACZ



1^{er} conseil de centre de loisirs

Une nouvelle instance de concertation s'installe dans le paysage local : le premier conseil de centre de loisirs s'est tenu le 4 juin 2019. Il prend place aux côtés du conseil de crèche et du comité de pilotage du projet éducatif, en complémentarité des temps d'échange autour de l'école et des temps périscolaires qui se tiennent régulièrement avec les parents d'élèves. Ce conseil a pour objectifs d'associer

les parents à la vie du centre de loisirs, d'échanger sur l'organisation, de rendre compte des actions engagées, de proposer des pistes d'amélioration. Il est composé de représentants des parents, de la direction du centre de loisirs et du CCAS, d'élus.

Un compte rendu détaillé sera publié dans le magazine de rentrée (NDLR)



« Bourse jeunes du CCAS » : un soutien à des jeunes filles motivées

Lors du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 17 mai, des jeunes Touvetaines ont présenté des projets éligibles au soutien du CCAS dans le cadre de la « bourse jeunes ».

Manon, âgée de 11 ans, est une passionnée de natation synchronisée depuis 3 ans. Elle pratique la compétition à Crolles. Participant à un stage d'entraînement à La Mure pendant les vacances de Pâques elle a pu s'entraîner tous les jours pour

se perfectionner avec son équipe. Manon aide ses parents dans le financement de sa pratique artistique et elle a réalisé des marque-pages en tissu, vendus lors d'une soirée « zéro déchet ». Elle est venue présenter son projet aux membres du CCAS qui ont souhaité accompagner sa motivation et ainsi saluer sa persévérance.

Célia et Rosalie, âgées de 12 ans sont adhérentes de l'association « Au ranch » du Montalieu et pratiquent l'équitation depuis de nombreuses années. Encouragées par

leur club, elles ont organisé au mois de mai une Journée portes ouvertes « Equifun et saut d'obstacles » avec des membres de l'association. La matinée, consacrée aux jeux de poneys et de cheval, s'adressait à des niveaux variés, de débutants à confirmés. Cette journée permet de faire découvrir l'équitation à tous et de fédérer les adhérents. Les bénéficiaires soutiennent le fonctionnement de l'association. Le CCAS a choisi d'accompagner l'initiative de ces deux jeunes filles très entreprenantes.



Inauguration au collège de la Pierre Aiguille

Le 16 juin, jour du Conseil d'administration du collège la Pierre Aiguille, le principal Yannick Delmas a souhaité remercier les partenaires qui ont aidé les jeunes du Foyer Socio-Educatif à aménager une salle de foyer dans l'enceinte de leur établissement, lieu

convivial réservé aux élèves pour échanger et se détendre, à midi comme pendant les temps de pause entre les cours. Pour financer ce projet, les élèves ont, avec l'appui de leurs professeurs, établi un plan de financement intégrant la perspective d'un soutien financier institution-

nel (communes, Conseil départemental). Ainsi le CCAS du Touvet a décidé d'accompagner financièrement ces élèves pour acheter du mobilier et du matériel de décoration et a voté au mois de novembre 2018 une subvention de 1400€. Le résultat est là !



En cas de canicule, rejoignez le dispositif mis en place au Touvet

Le Plan canicule en vigueur depuis 2004 permet aux habitants de plus de 65 ans de se faire connaître auprès des services municipaux, pour prévenir les risques engendrés par les fortes chaleurs. Ainsi la commune assure le recensement des personnes les plus vul-

nérables. Vous êtes isolé(e), retraité(e) ou adulte handicapé(e)... Vous connaissez quelqu'un qui se trouve dans cette situation... Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire à la mairie du Touvet pour ne pas rester seul(e), en cas d'alerte canicule. On parle de canicule quand il fait très

chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit et que cela dure 3 jours ou plus.

Plus d'info

Mairie - 04 76 92 34 34

© DR

Repas partagés ça fonctionne !

Depuis fin 2016, chaque dernier dimanche du mois un repas partagé est organisé à la Maison des associations.

Tous ceux qui souhaitent partager un repas convivial apportent un plat à

partager. Des fidèles, des personnes qui viennent plus ponctuellement, tout le monde aime ces moments basés sur l'échange. C'est avec un poème que les convives ont choisi de retracer ces repas !

Plus d'info

07 82 93 33 43



Au Touvet

Notre CCAS qui pour ses Touvetains,
Se surprie à choyer ces fameux citoyens,
Fit projeter pour eux, de singulier festins.

Un lieu fut décerné, par notre engagé maire,
Et grâce au président, ils viennent s'y distraire,
Déguster les bons plats, que tous auront pu faire.

Mais d'abord l'apéro, des regards satisfaits.
Quelques spécialités, de savoureux essais.
Puis cafés et douceurs pour charmer les palais.

Ces instants partagés, au parfum de victoire,
Suivis par des chansons ou d'une belle histoire,
Se terminent toujours chez un ami notoire.

Vous, qui vous ennuyez trop souvent le dimanche,
Venez, n'hésitez plus, prenez votre revanche.

Au repas partagé, la bonne humeur est franche.

Annette Chedal-Anglay

Encore en été, mais on prépare déjà l'hiver !

Si vous êtes né(e)s en 1954, ou si vous êtes nouvel(le) habitant(e) de 65 ans ou plus, merci de vous manifester par mail à l'adresse mairie@letouvet.com ou par courrier en glissant un mot dans la boîte aux lettres de la mairie (700 Grande Rue - 38660 Le Touvet) avant le 1^{er} septembre 2019.

Un courrier vous sera envoyé à l'automne pour choisir entre un colis gourmand ou un repas offert par la municipalité.

Plus d'info

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com



Ca s'est passé chez nous

Le Touvet fête une victoire en Coupe de France



Morgane Annis a remporté la Coupe de France de judo catégorie mini-mimes à Villebon sur Yvette le 29 mars dernier. Formée à la section du Touvet de l'Alliance Grésivaudan Judo, après une très belle troisième place lors de l'édition 2018, Morgane est montée sur la plus haute marche du podium cette année. Invaincue cette saison en compétition, elle a fait preuve de son talent, de son engagement et de sa belle technique pour remporter ses 7 combats dont 5 sur Ippon, le score le plus élevé au judo.

Plus d'info

Olivier Cano : 06 24 36 74 28
olivicano@free.fr - www.agj38.fr

Giboulivres



Au Touvet cette année c'était une rencontre entre Cécile Gambini, illustratrice de livres jeunesse, et la classe de CE1 de Sophie Circan. La découverte des livres de l'auteur à la bibliothèque et une création d'arts plastiques sous la direction de leur enseignante ont précédé le rendez-vous. En terrain connu, le 5 avril, les élèves ont posé des questions à l'illustratrice et réalisé une fresque : chaque enfant a imaginé une créature pour créer un grand jardin de monstres.

11^e édition de plantes et jardins sous la pluie



Cette année la date de cette manifestation a été modifiée et cela a bouleversé quelque peu son organisation. De nombreux exposants, habitués à venir au château du Touvet en juin n'ont pas pu se libérer début mai. De plus, le temps exécrable en a poussé plus d'un à soit renoncer à venir, soit à partir avant la fin. Dans l'orangerie cependant tout allait bien ! Quelques nouveautés comme Horizons du sud et ses belles toiles ont fait un tabac.

Commémoration du 8 mai 1945



Malgré la pluie, en ce 8 mai, nombre de participants se sont déplacés pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale. Anciens combattants, gendarmes et pompiers, élus, enseignants et enfants des écoles, musiciens de l'Harmonie des deux rives, familles et habitants étaient présents pour se souvenir. Laurence Théry, Maire, a poursuivi la peinture des portraits de résistantes en évoquant la figure de Denise Vernay, née Jacob, résistante dès l'âge de 17 ans et par ailleurs soeur de Simone Veil. Ce fut l'occasion de rappeler que Simone Veil, première Présidente du Parlement européen en 1979 fût l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande.

Musiciens du Louvre



Fondés par Marc Minkowski en 1982, Les Musiciens du Louvre relisent le répertoire baroque, classique et romantique sur instruments d'époque. En résidence en Isère depuis vingt ans, ils rayonnent dans le monde entier. Ils développent de nombreuses actions pour partager le plaisir de la musique avec tous et partout en Auvergne-Rhône-Alpes.

La 11^e édition nous a offert un concert autour des sonates pour violon, clavecin et violoncelle de Bach. Comme d'habitude la salle était pleine et la soirée s'est terminée par un cocktail offert par la mairie où les spectateurs ont pu rencontrer les musiciens. Ceux-là même qui l'après midi étaient allés à l'école élémentaire, rencontrer des élèves de CM2.

Arguments massue



© Pauline Belnand

Ils ont à nouveau planté leur chapiteau au Bresson et la magie du cirque a opéré avec fanfares et trompettes. Un bar, de la musique, des jeux, de la jeunesse ! On a eu beaucoup de plaisir à les retrouver ! Ils ont offert un spectacle riche et varié : feu à partir de 22h vendredi soir, initiation au cirque pour les enfants de 10h à 12h, déambulation le samedi, gala de cirque et feu le samedi soir et jeux de jongleurs le dimanche.

Semaine du développement durable

La semaine européenne du développement durable (SEDD) est organisée chaque année du 30 mai au 5 juin pour promouvoir les enjeux d'un développement durable. Au Touvet l'économie sociale et solidaire était à l'honneur.

Le 1^{er} juin, un espace de gratuité a été à nouveau organisé au Pôle culturel. En concertation avec la ressourcerie R de récup, chacun donne et chacun prend gratuitement. Prochain rendez-vous le samedi 31 août sur la Place de l'École. Venez nombreux !



Et le 4 juin, rencontre avec le Repair café de Saint Vincent de Mercuze, à la mairie pour une soirée de réparation, d'échange et de découverte. Les Touvetains, curieux et intéressés, ont fait réparer cafetière, rasoir et autre sèche-cheveux ! Pourquoi jeter quand on peut réparer ?

Cap sur Hauterives pour le CCAS



Le jeudi 13 juin, 35 participants se sont retrouvés dès 7h30 devant le bâtiment du Trésor Public pour partir à la découverte du Palais idéal du facteur Cheval puis à Saint Antoine l'Abbaye pour déjeuner, avant une visite guidée du village, de l'église et du trésor. Toits vernissés et merveilles architecturales étaient bien au rendez-vous. Le groupe est revenu enchanté et fatigué à la fin de cette journée. Prochain rendez-vous en octobre ! N'hésitez pas à en parler autour de vous. Le CCAS accueille les habitants de toutes les communes et de tous âges. Jean-Louis Mourette est à votre disposition pour vous communiquer toute information.

Plus d'info

07 82 93 33 43

Fête de la musique



Après un report au samedi 22 juin suite à la météo capricieuse du 21 juin, la Place de l'École a accueilli une nouvelle édition de la fête de la musique. Un programme varié, un peu allégé par rapport au programme de départ du à l'indisponibilité de certains groupes le samedi, mais qui a permis à tous de vivre une soirée conviviale en musique.

Les jeunes des Vendredis jeunesse étaient présents pour vendre des barbes à papa, leur participation aux manifestations municipales leur permet d'obtenir des financements pour leur projet, comme un voyage à Paris.

Grande tombola à Macadam

Tombola réussie grâce à la grande générosité des commerçants du Touvet, pour financer le séjour des ados cet été.



Netto



Teisseire



FB



BRICO MARCHÉ



L'OPTICIEN



GRE'SY



NAT TATTOO INK

Intermarché



Le GRÉSIVAUDAN



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE des Grandes Terres



NEXT COIFFURE

Macadam



À noter dans vos agendas

Profitez d'une séance de cinéma sous les étoiles



Cette année encore rendez-vous au Touvet le 5 juillet, en plein air, pour « voir une toile ». Au programme la *Ch'tite famille* de

Dany Boon. Début de la séance à la tombée de la nuit à la salle du Bresson. « Un couple d'architectes designers en vogue prépare le vernissage de sa rétrospective au Palais de Tokyo. Ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et du luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines prolétaires et ch'tis. Quand sa mère, son frère et sa belle-soeur débarquent au Palais de Tokyo, le jour du vernissage, la rencontre des deux mondes est fracassante.

En cas de mauvais temps, la séance est annulée : l'information est diffusée sur le site internet de la commune, le facebook de la Communauté de communes,



le panneau lumineux du Touvet, avec un affichage sur place.



Une fête nationale « aux flambeaux »

Retraite aux flambeaux le 13 juillet au Touvet. Rendez-vous à 21h30 devant la mairie pour le départ de la déambulation dans les rues du village, en musique avec l'Harmonie des deux rives et en présence des Anciens combattants.

Attention, en cas de mauvais temps, le défilé est annulé. Cette décision, prise en

fonction de la météo au dernier moment, est diffusée sur le site internet, le panneau lumineux et un panneau d'information est affiché à l'entrée de la mairie.

Les lampions sont à disposition gracieusement à la mairie.

Forum des associations



Pour recommencer l'année scolaire en beauté et s'inscrire à toutes les activités rêvées ! Avec plus de 60 associations existant au Touvet il y a forcément une activité pour vous : loisirs, sport, culture, solidarités, éducation, arts plastiques, etc. Le livret des associations vous renseigne en avant première dès la fin du mois d'août ([distribué dans vos boîtes](#)

[aux lettres et lisible sur le site de la mairie \[www.letouvet.com\]\(http://www.letouvet.com\)](#))

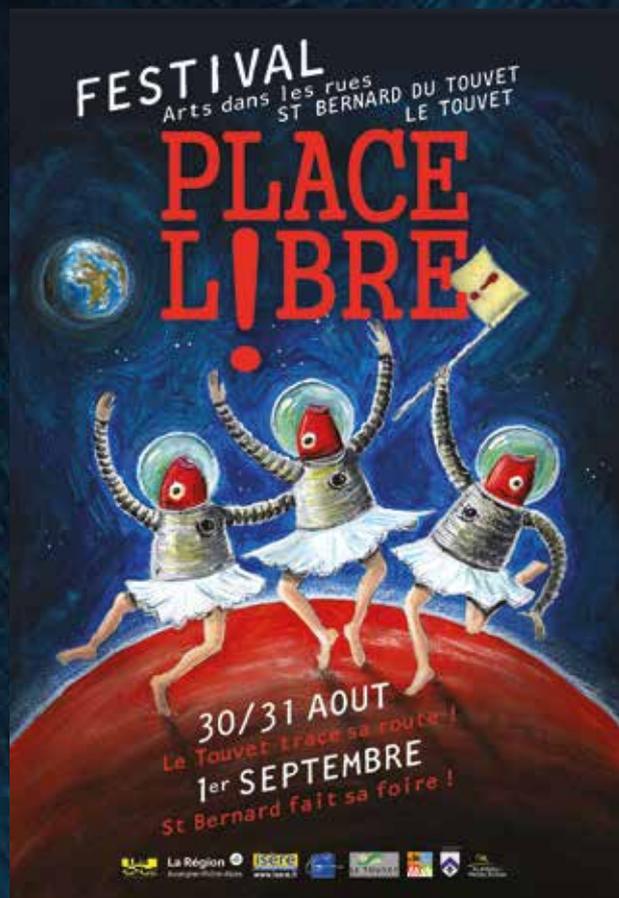
Le 27^e forum des associations vous attend **le samedi 7 septembre de 13h30 à 18h à la salle du Bresson. Ne manquez pas les prix du forum remis lors du pot de clôture aux plus belles performances de l'année.**

Accueil des nouveaux arrivants le 7 septembre à 11h30 à la mairie



Le Maire et les élus accueillent les nouveaux habitants du Touvet pour découvrir la commune, les services proposés et disposer de renseignements pratiques. Les échanges et les questions réponses rythment cette rencontre.

Place Libre



Le festival d'arts de rue est de retour dans les rues du Touvet et de Saint Bernard du Touvet pour la 7^e année du vendredi 30 août au dimanche 1^{er} septembre. Le spectacle descend dans la rue et propose à tous un moment hors du temps. En 2019, « Écrire, inscrire, tracer, graver... Que signifie écrire ? S'inscrire dans un temps, un espace ? Graver c'est défier le temps ? Tracer des lignes, des routes, dessiner des gens, des montagnes c'est écrire des histoires, c'est témoigner. »



Cie Naum (38)

Les 30 et 31 août 2019 le Touvet trace son chemin

Vendredi 30 Août

Le Touvet/Centre Village

18H04 - Wiz You - Parade d'ouverture

18H32 - Spectacle des Grappaloups

19H01 - Cie Naum - Produkt

19H29 - Apero offert par la Mairie.

•BAL

20H46 - Dj Monette Wahwah

Samedi 31 Août

Le Touvet/Centre Village

•PETIT DEJ

10H04 - Nuage Fou - Art autoroutier

10H52 - Cie Amare - Quizas

11H37 - Atelier Adulte du collectif La rue Z

•A VOUS DE JOUER !

12H05 - Fanfare de la touffe

12H34 - Revival Michel Platani

14H01 - Sieste digestive et collective

Entre 14H05 et 17H55 : Le grand barouf

14H45 - Cie la Ville

•COUP DE COEUR

15H03 - Magma Performing Theatre

16H01 - Fanfare de la Touffe

•ATTENTION C'EST BON !

16H28 - Cie Quand les moules auront des dents

•RESIDENCE/CO PRODUCTION FESTIVAL PLACE LIBRE

17H34 - Cie Naum - Produkt

18H06 - Cirque Hirsute - Les Butors

19H03 - La Droguerie Moderne Theatre - Crieur

**Puis le soir du 31 août et le 1^{er} septembre
St Bernard du Touvet écrit sa foire**

www.facebook.com/festivalplacelibre

Des familles zéro déchet au Touvet

Préoccupées par l'environnement et par la quantité de plastique générée sur la planète par la consommation quotidienne, des familles cherchent à changer de comportement et à réduire leurs déchets.

Au Touvet, Céline, André et leurs deux enfants Manon et Jules comme Alexandre et Gaël nous racontent leurs motivations et leur expérience de « famille zéro déchet »

Comment entre-t-on dans une démarche de réduction des déchets voire de zéro déchet ?

Alexandre : Les portes d'entrée sont multiples et dépendent de chacun. Pour ma part, j'ai commencé par changer mes habitudes alimentaires en achetant français puis de plus en plus local lorsque c'est possible. Logiquement ces changements d'habitude ont fait diminuer mes déchets. Au fil des rencontres, j'ai continué à changer mes habitudes et à réduire mes déchets...

J'ai également gagné en qualité de vie... Je me suis aussi intéressé de près au tri.

Gaël : Je suis arrivé au zéro déchet par la santé. Je me suis questionné sur le rôle de l'environnement sur ma santé et quelle était ma possibilité d'action ; le local est alors apparu comme une évidence ! Je suis allée interroger autour de moi les agriculteurs du territoire, les vendeurs du marché, les producteurs... Les éco-ateliers m'ont permis d'évoluer dans ma démarche, avec Alexandre on est venus régulièrement, on a construit plusieurs bacs à compost !

Céline et André : Nous sommes arrivés un peu par hasard dans la démarche zéro déchets avec des questions autour des rasoirs à x lames, qu'on utilise quelques

fois puis que l'on jette... Après avoir vu le film « Ma vie zéro déchet » à Crolles, on est ressortis avec pas mal de questions et notre fille Manon a lancé l'idée de diminuer nos déchets. Une sorte de défi familial qui a pris son essor petit à petit ; un rejet de la consommation traditionnelle, l'envie de sortir du tout supermarché ont fait le reste. On a commencé il y a environ un an, par la salle de bain, qui nous semblait le lieu le plus simple par où débiter, puis par les achats en vrac : plusieurs magasins se développent progressivement sur le territoire, à Crolles, à Pontcharra, à Tencin (NDLR).

Notre couturière maison, notre fille, a fabriqué des sacs à vrac.

Les enfants ont été intégrés, voire moteurs dans votre démarche, y-a-t-il des produits qu'ils ont du mal à supprimer ?

Jules : les céréales du petit déjeuner...

Céline : On a trouvé d'autres céréales... On devrait donc supprimer le paquet de céréales du matin... Pour Manon, ce sont les bonbons pour les occasions comme les anniversaires. Même si on trouve des bonbons en vrac.

Et n'est-ce pas plus cher et surtout est-ce que ça ne prend pas plus de temps de devoir tout faire ?

Tous : Ce n'est pas spécialement du temps supplémentaire, le temps est réparti autrement. On passe moins de temps à faire ses courses, temps que l'on peut consacrer à la cuisine par exemple. On gagne de toute façon tellement en qualité... Pour les questions économiques, c'est peut être un peu plus cher

mais le gain qualitatif est lui énorme ! Et puis on n'achète pas de superflu et certains produits durent plus longtemps.

Un petit conseil pour tous ceux qui voudraient se lancer mais qui n'osent pas, une astuce par où commencer par exemple ?

Céline : Je trouve que commencer par la salle de bain n'est pas difficile et on voit vite des progrès : rasoir, shampoing solide, lingette démaquillante lavables, mouchoirs en tissu...

Nous avons également amélioré notre tri sélectif, on n'a pas hésité à solliciter la Communauté de communes du Grésivaudan quand on avait des questions et ils nous ont répondu rapidement.

S'équiper d'un compost ou de poules permet également de diminuer le volume de nos poubelles.

Gaël et Alexandre : Revenir avec son sac en papier à la balance de son magasin, aller à la boulangerie avec son sac, réinvestir le marché sont des démarches plutôt faciles. Au Touvet, il y a tout ce qu'il faut pour se lancer, un marché dynamique, des commerçants de proximité et même des magasins proposant des vêtements de seconde main.

La commune propose des éco-ateliers régulièrement et même des ateliers pour apprendre à faire ses produits ménagers ou cosmétiques ; des lieux ressources qui permettent de rencontrer d'autres personnes plus ou moins lancées dans la même démarche !

Ces dernières années on voit une vraie évolution des mentalités. En effet, que veut-on laisser aux générations futures ?



Astuce déchets : interdiction des plastiques jetables en 2020

La loi pour la Transition énergétique et la croissance verte interdit la vente et la distribution de gobelets, verres et assiettes en plastique jetable au 1^{er} janvier 2020.

Mais il reste possible de vendre ou de distribuer gratuitement de la vaisselle ou de la vaisselle « compostable ».

Or la vaisselle « bio-sourcée » est composée à 50 % d'amidon de maïs, de féculé de pomme de terre, de fibres textiles ou de cellulose, ou de bambou et l'utilisation de ces matières premières alimentaires entre en concurrence avec l'agriculture. Les 50 % restants peuvent être issus de l'industrie pétrolière, sans compter que les additifs qui permettent au plastique de « polymériser » ne sont guère différents des perturbateurs endocriniens aujourd'hui proscrits.

Quant à la vaisselle « compostable » elle ne

se dégrade pas en quelques semaines mais plutôt en quelques années.

Bref, la solution la plus économique et la plus écologique pousse bien à se passer, quand on le peut, de vaisselle à usage unique, pour remettre à la mode ce qui existe depuis bien longtemps : des contenants réutilisables et la bonne vieille méthode de la consigne.

En Isère, le Département a mis en place un système d'emprunt gratuit de différents formats de gobelets et de pots à eau, que le Grésivaudan met à disposition sur le territoire pour tous les événements ou manifestations. Au Touvet, la municipalité constitue actuellement un kit de vaisselle lavable (assiettes, verres et couverts) qui sera mis à disposition des associations à la rentrée 2019.

Pour vos courses, les commerçants du village et du marché acceptent déjà des contenants que vous pouvez leur apporter. Pour les pique-niques, trucs et astuces : choisir des contenants lavables et les limiter. Ou bien utiliser des pailles en inox déjà disponibles et lavables.

Des familles du Touvet « zéro-déchets » expérimentent déjà ces pratiques et témoignent à la page précédente.

En 2018, l'Assemblée Nationale a voté l'interdiction de l'usage des plastiques dans les cantines scolaires pour l'année 2025. Au Touvet cela ne changera pas nos pratiques, car les plats de la cantine sont désormais livrés dans des contenants en inox sans aucun plastique !

Plus d'info

Mairie - 04 76 92 34 34

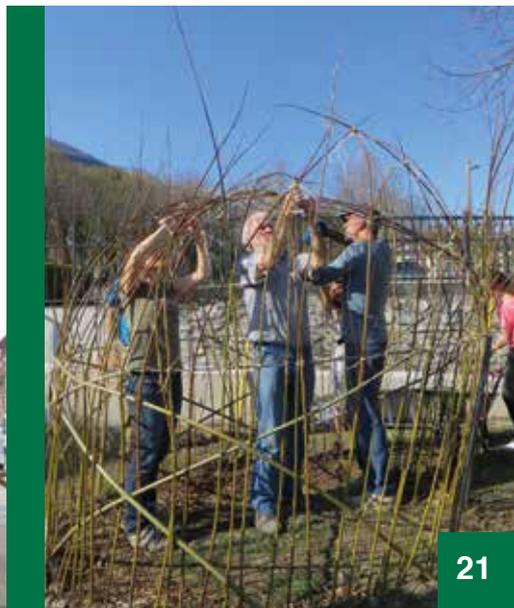


© DR

Fin de saison pour les éco-ateliers

Franc succès pour les éco-ateliers cette année encore. Les participants sont venus nombreux bricoler avec les élus et les bénévoles dynamiques pour fabriquer des bacs à

compost, aménager les jardins partagés, construire des nichoirs pour les chouettes et les hiboux, des mangeoires pour les oiseaux, des cabanes en osier pour les oiseaux, des meubles de jardin en palettes, ...



Nouveau point de collecte des déchets

L'exiguïté de la rue des Gaillardes et les travaux en cours au Service d'Activités de Jour de l'Association FIPH ont conduit à supprimer le ramassage en porte à porte des containers de déchets rue des Gaillardes. La Communauté de Communes du Grésivaudan a mis à disposition des riverains un point de collecte à l'angle de la rue des Gaillardes et de la rue de l'Ancien tram pour recevoir les ordures ménagères, le carton, le papier et les déchets recyclables. Il s'agit de résoudre une solution d'actualité mais aussi d'expérimenter ce qui va devenir le système de ramassage généralisé dans la commune.

Ainsi à la suite de remarques d'habitants le container de verres a déjà été supprimé et la municipalité travaille pour essayer d'imaginer une implantation plus en adéquation avec le contexte urbain, quitte à adopter une solution d'entièrement des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Si vous éprouvez au regard de votre situation des difficultés (autonomie, âge, handicap, etc.) pour apporter vos déchets à ces PAV, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes Le Grésivaudan pour être identifiés et aidés. Les habitants qui le souhaitent peuvent se débarrasser de leur bac en les amenant à la déchetterie.



Changement de jours de collecte

Depuis le 1er juillet 2019, le Grésivaudan collecte les « recyclables » le vendredi. Pour faciliter le travail des agents, merci de sortir votre bac la veille. En cas de jour férié, les collectes concernées sont systématiquement reportées au mercredi de la semaine en cours.

Plus d'info

www.le-gresivaudan.fr/jours-collecte, puis sélectionnez la commune de résidence ou appelez le 04 76 08 03 03.

Plus d'info

Pour joindre la Direction de la Gestion des Déchets (DGD) du Grésivaudan
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h.

Tél : 04 76 08 03 03

Mail : dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

115 Allée de Galilée -

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Le frelon asiatique est aux portes du Grésivaudan

Le frelon asiatique, apparu en Isère en 2015, est présent dans plus de la moitié du département. Il peut être dangereux pour l'homme et représente une menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance, mis en place par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, et avec le Groupement de défense sanitaire apicole, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices, à la fin de l'automne, pour contenir la population de frelons asiatiques.

Deux types de nids existent :

- Les nids primaires sont visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires sont visibles dès le début de l'été, correspondant à une

délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Le frelon asiatique est facilement identifiable et ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui est inoffensif. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à le signaler sur la plateforme de

signalement en ligne frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

Le nombre de nids observés en 2018 dans la région Rhône-Alpes est en très forte progression avec 1202 nids contre 414 en 2017. En Isère, 37 nids recensés ont été détruits en 2018.



© DR



© DR



© DR



© DR

Résultat des élections européennes du 26 mai 2019 au Touvet

| | Bureau 1 | Bureau 2 | Total Commune | | |
|----------|---|------------|---------------|-------------|--------|
| Inscrits | 1224 | 1182 | 2406 | | |
| Votants | 677 | 642 | 1319 | 54,82 % | |
| Blancs | 13 | 12 | 25 | - | |
| Nuls | 12 | 5 | 17 | - | |
| Exprimés | 652 | 625 | 1277 | 53,08% | |
| 1 | France Insoumise - Aubry | 41 | 31 | 72 | 5,64% |
| 2 | France royale au cœur de l'Europe - De Prevoisin | 0 | 0 | 0 | - |
| 3 | Ligne Claire - Campus | 0 | 0 | 0 | - |
| 4 | Parti pirate - Marie | 1 | 0 | 1 | 0,08% |
| 5 | Renaissance - En Marche - Loiseau | 146 | 145 | 291 | 22,79 |
| 6 | Démocratie et représentativité - Traoré | 0 | 0 | 0 | - |
| 7 | Ensemble patriotes et gilets jaunes - Philippot | 0 | 0 | 0 | - |
| 8 | PACE - Alexandre | 0 | 0 | 0 | - |
| 9 | Urgence écologie - Bourg | 17 | 8 | 25 | 1,96% |
| 10 | Liste de la reconquête - Vauclin | 0 | 0 | 0 | - |
| 11 | Les Européens - Lagarde | 20 | 15 | 35 | 2,74% |
| 12 | Envie d'Europe - Glucksmann | 52 | 45 | 97 | 7,60% |
| 13 | Parti fédéraliste - Gernigon | 1 | 1 | 2 | 0,16% |
| 14 | Mouvement pour l'initiative citoyenne - Helgen | 0 | 0 | 0 | - |
| 15 | Le courage de défendre les Français - Dupont Aignan | 15 | 26 | 41 | 3,21% |
| 16 | Allons enfants - Caillaud | 0 | 0 | 0 | - |
| 17 | Décroissance 2019 - Delfel | 0 | 2 | 2 | 0,16% |
| 18 | Lutte ouvrière - Athaud | 5 | 3 | 8 | 0,63% |
| 19 | Pour l'Europe des gens - Brossat | 15 | 13 | 28 | 2,19% |
| 20 | Ensemble pour le Frexit - Asselineau | 5 | 4 | 9 | 0,70% |
| 21 | Liste citoyenne du printemps européen - Hamon | 38 | 19 | 57 | 4,46% |
| 22 | A voix égales - Tomasini | 0 | 0 | 0 | - |
| 23 | Prenez le pouvoir - Bardella | 126 | 103 | 229 | 17,93% |
| 24 | Neutre et actif - Corbet | 0 | 0 | 0 | - |
| 25 | Parti révolutionnaire communiste - Sanchez | 0 | 0 | 0 | - |
| 26 | Espéranto - Dieumegard | 0 | 0 | 0 | - |
| 27 | Evolution citoyenne - Chalçon | 0 | 0 | 0 | - |
| 28 | Alliance jaune, la révolte et le vote - Lalanne | 2 | 4 | 6 | 0,47% |
| 29 | Union de la droite et du centre - Bellamy | 39 | 34 | 73 | 5,72% |
| 30 | Europe écologie - Jadot | 118 | 160 | 278 | 21,77% |
| 31 | Parti animaliste - Thouy | 10 | 12 | 22 | 1,72% |
| 32 | Les oubliés de l'Europe - Bidou | 1 | 0 | 1 | 0,08% |
| 33 | Union démocratique pour la liberté - Person | 0 | 0 | 0 | - |
| 34 | Une Europe au service des peuples - Azergui | 0 | 0 | 0 | - |
| | TOTAL | 652 | 625 | 1277 | |



Finances

Budget général : comptes administratifs et de gestion 2018 et affectation de résultat (18/03/2019) font apparaître un excédent de clôture de l'année d'un montant de 551 192,98 € pour la section de fonctionnement et un résultat de clôture de fonctionnement cumulé de 762 326,71€ ; la section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture d'un montant de 202 614,15€ et un résultat de clôture d'investissement cumulé de 739 584,51€. Les résultats de l'exercice 2018 sont affectés :

- Résultat (excédent) de fonctionnement reporté **212 326,71 €**
- Résultat (excédent) d'investissement reporté **739 584,51 €**
- Excédent de fonctionnement capitalisé **550 000 €**

Délibérations adoptées à l'unanimité

Budget général : adoption du budget primitif 2019 (18/03/2019) en équilibre pour des montants de 3 585 992,71 € pour la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes et 4 131 784,51 € pour la section d'investissement, en dépenses et en recettes.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 abstention

Vote des trois taxes locales (18/03/2019) sans hausse par rapport aux années précédentes, malgré les diminutions répétées des dotations aux collectivités.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 abstention

Subvention aux associations (18/03/2019) suite à la sollicitation de deux associations. Après analyse des rapports financiers et des demandes des associations, il est décidé d'octroyer 1 000 € aux GrappaGliss et 210 € au Sou des écoles.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

Tableau des effectifs, création d'emplois à temps non complet (18/03/2019) au service scolaire afin de permettre l'accueil des enfants lors des temps périscolaires, de la cantine et des Grappaloups. 5 postes à temps non complet sont créés pour permettre d'adapter les emplois du temps en fonction du nombre d'enfants accueillis et des taux d'encadrement légaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (18/03/2019) afin de permettre la continuité du service public en cas d'absence des fonctionnaires territoriaux et des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

Délibération adoptée à l'unanimité

Culture

Convention Giboulivres 2019 (18/03/2019) pour l'organisation de cette manifestation dorénavant devenue une biennale et qui permet de développer le goût de la lecture chez les enfants et les adolescents avec des rencontres scolaires et tout-public avec des auteurs, ...

Délibération adoptée à l'unanimité

Urbanisme

Modification n°7 du Plan local d'urbanisme (08/04/2019)

Le plan local d'urbanisme adopté en 2007 fait l'objet de modifications successives pour compléter certaines dispositions réglementaires et adapter le document d'urbanisme au contexte actuel.

La nouvelle procédure de modification engagée par le conseil municipal n'est pas de nature à changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable.

L'évolution du PLU porte sur l'ajout d'éléments du patrimoine à préserver, la création et la modification d'emplacements réservés, la création d'un sous-secteur en zone UA, le déclassement d'une partie de la zone UA en A et l'évolution des dispositions réglementaires en termes de stationnement et de traitement extérieur des constructions. Ces évolutions n'ont aucun impact environnemental, ne sont pas de nature à réduire des espaces naturels et agricoles et n'ouvrent pas de secteurs à l'urbanisation. Les modifications réglementaires apportées dans ce projet de modification n°7 du PLU correspondent à des évolutions qualitatives en matière environnementale (inciter la production d'énergies renouvelables, favoriser le développement de toitures terrasses permettant une amélioration de la performance énergétique des bâtiments, limiter le stationnement sur la voie publique pour préserver les espaces extérieurs libres des véhicules). La création d'un sous-secteur en zone urbaine relatif à l'implantation d'équipements d'enseignement nécessite d'adapter les règles de construction sur ce tènement.

De nouveaux éléments du patrimoine remarquable vont être géoréférencés sur le plan de zonage : les bassins et fontaines de la commune ont été répertoriés et inscrits comme éléments du patrimoine remarquable à préserver, au même titre que certaines constructions, des murs, des arbres ou alignements d'arbres. Des emplacements réservés relatifs à la création de cheminements piétons sont identifiés pour favoriser les modes

de déplacements doux. Des emplacements réservés sont formalisés pour permettre l'acquisition foncière des périmètres immédiats de captage d'eau potable au profit du Grésivaudan. Des emplacements réservés existants font l'objet de modifications comme l'emplacement réservé n°21 de la Maison Saint Jean. L'emplacement est maintenu pour élaborer un projet qui permette à la fois de maintenir la vocation d'accueil des personnes âgées dans la commune, de favoriser la mixité sociale et de soutenir le développement des activités intergénérationnelles. Le site est également destiné à implanter un équipement public comprenant la création d'une cuisine centrale, d'un restaurant collectif et de salles d'activités publiques.

Les terrains situés « au Raffour » à proximité de la route départementale doivent faire l'objet d'un déclassement au profit d'un classement en zone agricole.

Infos pratiques : le dossier d'enquête publique est à disposition du public, à la mairie, jusqu'au 22 juillet, plus d'infos sur www.letouvet.com

Avis favorable adopté à l'unanimité

Cession de 4 lots à bâtir rue des Corvées (18/03/2019)

dans le cadre du projet d'aménagement de la future gendarmerie, ils ont été achetés par la commune. Ces 4 lots sont destinés à la construction de maisons individuelles, et vont donc être cédés au prix de 150€ HT/m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession d'un lot à bâtir rue de Carcet (18/03/2019),

récupéré par la commune lors d'un échange de terrain. Un acquéreur s'est fait connaître pour cette parcelle de 442 m², pour un achat au prix de 180€/m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Administration générale

Modification des statuts de la SAEM Pompes funèbres intercommunales de la région Grenobloise (18/03/2019)

pour passer le conseil d'administration de 15 membres actuellement à 16 et de faire passer les administrateurs représentant les actionnaires privés de 3 à 4.

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession d'actions de la SPL Eaux de Grenoble détenues par la commune à la Communauté de communes Le Grésivaudan (18/03/2019)

à leur valeur nominative de 10 €. Les 100 actions vont ainsi être cédées.

Délibération adoptée à l'unanimité

Modification du nombre de membres élus du CCAS et désignation des membres élus (08/04/2019)

à la suite de l'arrivée de Béatrice Lasserre au conseil municipal et à son souhait d'intégrer le CCAS de la commune. Il est décidé de passer le nombre de membres élus de 5 à 6 personnes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Règlement intérieur de la vie scolaire (08/04/2019)

suite à la modification de l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018 qui a conduit à apporter des modifications au règlement intérieur des services périscolaires proposés par la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXPRESSIONS POLITIQUES

Du groupe de la majorité...

L'accès à la culture est un élément essentiel de la qualité de vie de notre village. Les beaux jours sont justement l'occasion de se retrouver lors d'événements culturels et de loisirs portés ou soutenus par la commune.

Le dynamisme de notre tissu associatif et de ses bénévoles nous permet de profiter d'événements de qualité qui animent le village et permettent à chacun de se rencontrer.

La commune organise également de nombreux événements dans cet esprit tout au long de l'année. Avec Plantes & Jardins, organisé dans les jardins du Château du Touvet, Macadam, qui promeut les arts plastiques en plein cœur du village, la fête de la musique, l'accueil des Musiciens du Louvren, de la MC2, du festival Grésiblues, ou encore d'une projection de Cinétoile, le rendez-vous du cinéma en plein air du Grésivaudan, les week-end du printemps et du début de l'été sont toujours animés au Touvet. A la fin de l'été, c'est le spectacle vivant qui est mis à l'honneur avec Place Libre, festival de théâtre de rue qui attire chaque année de plus en plus de public.

Pour conforter son engagement pour la culture pour tous, Le Touvet s'est doté en 2016 d'un Pôle artistique. Ce lieu, qui accueille des associations de la commune, des spectacles, des expositions et des

résidences d'artistes, est ouvert aux habitants pour favoriser toutes les pratiques artistiques. C'est bien là notre objectif : encourager les pratiques culturelles dans leur ensemble et l'ouverture d'esprit. Nous invitons chacun d'entre vous à profiter de ces nombreux événements pour découvrir, s'émerveiller et partager d'agréables moments au Touvet.

Dominique Guillon, 4^e adjointe déléguée à la culture et au patrimoine

Patricia Jacquier, déléguée à l'événementiel et au pôle artistique



... Aux élus de l'opposition

Les élus de la minorité n'ont pas souhaité transmettre de texte pour ce numéro.

La rédaction

ETAT CIVIL

Naissances

Le 5 mars 2019

Milan HUET

Le 15 mars 2019

Arya COIGNET

Le 21 avril 2019

Maëli HIVERT

Décès

Le 7 mars 2019

Maria VANNUCCI veuve **GEROMIN**

Le 13 mars 2019

Yvette KNECHT épouse **FONTANGES**

Le 3 avril 2019

Bernard PETIT

Le 9 avril 2019

Jean-Claude TOCHON

Le 19 avril 2019

Marie BALOYAN épouse **GEORGES**

Le 24 avril 2019

Henri DO

Le 27 avril 2019

Marthe REYMOND

Le 5 mai 2019

Germaine BRUNET-JAILLY-BUGNET
veuve **MANUEL**

Le 7 mai 2019 :

Yvonne MARTIN-CHEVALIER

Le 8 mai 2019 :

Fanny BENETTON veuve **PRANDINA**

Le 9 mai 2019 :

Roger CALVI

PETITES ANNONCES

La commune recrute

La commune recherche des personnes intéressées et motivées pour intervenir en tant qu'animateur du temps de cantine pour encadrer les enfants de l'école

élémentaire.

Recrutement début septembre. Temps de travail de 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Expérience d'encadrement des temps périscolaires souhaitée.

Plus d'info

periscolaire@letouvet.com

Et si vous aussi vous sautiez le pas, pour vivre dans 1 habitat participatif ?!

Avec le collectif déjà existant :
5 foyers dont 2 familles avec adolescents, formant le collectif intergénérationnel « La Ferme de Mado », propriétaires (en SCIA) d'un corps de ferme constitué d'une maison sur 3 niveaux et de 3 granges à réhabiliter en logements privés et « maison commune » sur un terrain de 2 200 m², proche des écoles et du collège, au cœur du village du Touvet, dans la vallée du Grésivaudan.

Vous :

- famille ou jeune couple, qui souhaitez vivre cette aventure collective et engagée avec nous, et qui portez également les valeurs de partage, simplicité, confiance, respect, bienveillance, conscience écologique... pour devenir propriétaires d'une des surfaces encore libres (soit 3 appartements à aménager dans environ 260 m²),
- investisseur futur propriétaire d'un des appartements mentionnés ci-dessus, ou du

studio à aménager et à mettre en location pour de l'habitat social.

Plus d'info

lafermedemado@gmail.com



Un jardin ouvert à tous au Touvet

Qui n'a pas remarqué les plantations à côté de la bibliothèque en se demandant qui cultivait un jardin dans ce lieu insolite ?

Il s'agit d'un jardin ouvert, entretenu par les habitants du Touvet, qui trouvent dans ce lieu un espace d'échanges et de découvertes. Chacun peut venir donner un coup de main, avec ou sans autres

jardiniers... L'occasion d'interroger les pratiques de chacun mais aussi de découvrir le jardinage et le plaisir de cultiver soi-même... Un lieu de rencontres et d'échanges qui s'enrichit des autres.





VOS DÉMARCHES EN LIGNE

SITE INTERNET
DU TOUVET



Le 15 juillet, un nouvel outil de gestion de la relation citoyenne est mis en place sur le site de la commune pour faciliter votre accès à plus de 20 services en ligne, 24h/24 et 7 jours sur 7.

Créez un compte citoyen si vous souhaitez éviter de « re-saisir » des informations personnelles et suivre l'ensemble de vos échanges avec la mairie.

Puis, à partir du site internet de la commune, www.letouvet.com, accédez à la plupart des formulaires liés à l'état civil, aux réservations de salles, de matériel, aux autorisations d'urbanisme, pour signaler des problèmes sur l'espace public, etc. Le portail famille permettant de gérer l'accueil de vos enfants dans les services communaux s'intègre dans ce nouveau fonctionnement pour permettre plus de modifications en ligne.

Et suivez l'avancée du traitement de la demande via votre « compte citoyen ».

Au fil du temps ce nouvel espace doit s'enrichir de nouveaux services en ligne.



© DR



© DR

Un groupe inclusion numérique constitué d'élus et d'agents de la collectivité a été

créé afin de travailler sur l'accompagnement et les actions pouvant être mise

en place pour répondre aux besoins des habitants.